

## POUR SAUVER L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

La formation universitaire à distance de **Brigue** a enregistré un important déficit l'an passé, plaçant cette institution en péril. Pour la sauver, l'Etat du Valais devra mettre la main à la poche. Un montant a d'ores et déjà été prévu dans le budget 2010.

## LES DOSSIERS SCOLAIRES

**Claude Roch** a fait le point sur plusieurs questions liées à l'école. La tendance consiste à attribuer plus de bourses d'étude et moins de prêts. Les frais de transport des étudiants pourraient bientôt être remboursés. Un Office cantonal du sport devrait bientôt voir le jour.

## QUAND LA CORRECTION DU RHÔNE FAIT L'UNANIMITÉ

C'est historique! Hier, tous les groupes du Grand Conseil ont accepté d'entrer en matière sur l'attribution d'une enveloppe de **53 millions de francs** au projet de R3. Il est vrai qu'il s'agissait là de donner le feu vert à des mesures urgentes...

## TOUS DERRIÈRE LE TOUR DE FRANCE EN VALAIS

Unanime, le Parlement a accepté hier de soutenir le passage du Tour de France en Valais, les 19, 20 et 21 juillet prochain. Tous les groupes ont ainsi dit oui à l'entrée en matière sur l'octroi d'un **crédit supplémentaire de 460 000 francs**...

## AU MENU DE CE JEUDI

Le Parlement **finit d'éplucher** durant toute cette journée les comptes de quatre départements (DSSE, DFIS, DTE et DET). Il aura aussi à traiter dix-sept interpellations, motions et autres postulats.

## Graziella Walker nommée

L'ancienne candidate des jaunes du Haut-Valais au Conseil d'Etat, Graziella Walker Salzmann, l'actuelle cheffe de son groupe parlementaire, a été nommée hier membre de la commission de gestion. Elle y a remplacé un de ses collègues de groupe qui était à la fois membre de la commission de gestion et d'une commission thématique... ce que le règlement interdit.

## L'uni à distance de Brigue

La formation universitaire à distance de Brigue (Fernstudien Schweiz) a perdu environ un demi-million de francs l'an passé, se sont inquiétés hier les députés noirs du Haut-Valais. Cette situation a obligé l'institut universitaire à puiser dans son capital, ce qui le place dans une situation difficile pour l'avenir.

Pour répondre à ce soucis, le conseiller d'Etat Claude Roch a promis qu'un montant de 250 000 francs est d'ores et déjà prévu pour le budget 2010 pour soutenir cette institution. «Une solution de financement doit également être négociée au niveau national, car cette école est suisse», a encore expliqué le chef du Département de l'éducation qui ajoute vouloir se battre pour que les deux instituts universitaires valaisans, l'autre étant l'UKB, puissent continuer à vivre.

## L'humour UDC

Le groupe UDC, par Eric Jacquod, a déposé une interpellation relative à la maison d'éducation au travail de Pramont. Il constate tout d'abord que «l'an passé, six éducateurs supplémentaires sont venus renforcer les neuf postes et demi déjà créés ces trois ou quatre dernières années». Puis, dans leur interpellation les démocrates du centre posent la question suivante: «En dehors de l'exposition d'art brut, quels ont été les effets de cette mesure sur le fonctionnement de cet établissement?»

## Juges suppléants assermentés

Deux juges suppléants ont été assermentés hier. Il s'agit de Marie-Claire Pont Veuthey et d'Ulri Kalbermatter. Si la petite cérémonie de prestation de serment n'avait rien de particulier, les applaudissements qui ont marqué son terme ont été particulièrement nourris. Une façon élégante de dire merci.

## Foot parlementaire

Viège accueillera, les 28 et 29 août prochain, le 24e tournoi fédéral de football des parlementaires. A cette occasion, les députés valaisans tenteront de défendre leur titre. Le président de la FIFA, le Valaisan Sepp Blatter, sera présent et participera au tirage au sort des groupes. JVG



«Nous disposons d'une école performante et d'élèves qui obtiennent d'excellents résultats», estime de nombreux députés, à l'instar du démocrate-chrétien Freddy Philippoz. BITTEL

## L'école valaisanne passée en revue

**ÉDUCATION ► Interpellé par les députés, le conseiller d'Etat Claude Roch a dû faire le point sur les sujets sensibles de la formation dans le canton. Il a ainsi pu annoncer plusieurs bonnes nouvelles.**

## JEAN-YVES GABBUD

Le Grand Conseil s'est penché hier sur le compte du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS). Tous les intervenants se sont félicités de la qualité de l'école valaisanne. Les députés n'en ont pas moins posé de nombreuses questions au chef du département, Claude Roch, qui a ainsi eu l'occasion de faire le point sur de nombreux dossiers scolaires.

► **Les frais de transports** des apprentis sont actuellement remboursés par les communes. Suite à une motion de Joël Gaillard, une discussion est actuellement menée pour que les transports des étudiants soient également pris en charge. Un premier projet allant dans ce sens devrait être présenté au département à la fin juin.

► **Logopédie.** Dans le différend qui oppose le Département de l'éducation et les logopédistes privés, Claude Roch a rappelé que sa première priorité est de «rendre service aux jeunes». Pour résoudre ce conflit, «nous recevons les logopédistes privés entre le 15 et le 30 août», a-t-il assuré. Une clarification de la situation interviendra d'ici à la mise en place du budget 2010, a estimé le chef du département.

► **Concernant le financement des études,** la tendance actuelle est à l'augmentation des bourses et une diminution des prêts. Claude Roch qui a, au passage, constaté que le Valais est, actuellement, le canton qui connaît la plus forte proportion de prêts.

La modification de la manière de procéder en la matière est actuellement en discussion au niveau national. «La deuxième lecture du concordat a lieu demain (n.d.l.r.: aujourd'hui jeudi) dans le cadre de la Conférence des départements de l'instruction publique. En 2010, ce concordat sera soumis à l'ensemble des Parlements du pays.»



**«La date de la rentrée scolaire devrait être fixée une semaine après le 15 août dans le Bas»**

CLAUDE ROCH

CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION



**«Les stages linguistiques des étudiants de la HEP dans le Haut ne sont pas suffisants»**

MARCELLE MONNET TERRETTAZ

CHEFFE DU GROUPE ALLIANCE DE GAUCHE

► **Office du sport.** Claude Roch s'est voulu déterminé et a déclaré: «Un office du sport sera créé», répondant ainsi au vœu formulé par le Grand Conseil, tout en rappelant le fait que le Parlement ne lui a pas facilité la tâche en demandant la mise en place de cet office sans coût supplémentaire pour l'Etat. Concernant les délais pour la mise en place de ce nouvel of-

ficé, le chef du DECS a déclaré: «Nous voulons avoir les grandes lignes de la loi sur le sport (n.d.l.r.: en cours d'élaboration) pour créer l'office du sport en parallèle.»

Une décision sera prise à la rentrée, soit en août ou en septembre.

► **Master en tourisme.** «Si nous étions en compétition avec l'École

## Des stages de langue hors canton

«Les stages linguistiques pour les étudiants francophones de la Haute École pédagogique (HEP) dans le Haut-Valais ne sont pas suffisants», estime la cheffe du groupe Alliance de gauche Marcelle Monnet Terretaz, car, déclare-t-elle, «les francophones se retrouvent entre eux».

La députée socialiste se demande si une autre solution ne devrait pas être envisagée. Elle propose de mettre en place une collaboration entre le Valais et des cantons germanophones pour permettre aux futurs enseignants valaisans un apprentissage de l'allemand par une véritable immersion.

Le conseiller d'Etat Claude Roch a reconnu que les élèves de la HEP du Valais romand se retrouvent souvent entre eux lors de leur passage dans le haut du canton. Il a toutefois précisé que ces futurs enseignants font également des stages dans des classes, ce qui constitue déjà une forme d'immersion. Le chef du département n'a cependant pas exclu une solution passant par un contact avec d'autres cantons. Il a dit vouloir analyser la nécessité de cette option.

Claude Roch a également rappelé que les collégiens se rendent déjà à l'extérieur du canton pour apprendre l'allemand et qu'un échange linguistique entre le lycée-collège des Creusets et un collège saint-gallois a été mis en place. JVG

► **Office du sport.** Claude Roch s'est voulu déterminé et a déclaré: «Un office du sport sera créé», répondant ainsi au vœu formulé par le Grand Conseil, tout en rappelant le fait que le Parlement ne lui a pas facilité la tâche en demandant la mise en place de cet office sans coût supplémentaire pour l'Etat. Concernant les délais pour la mise en place de ce nouvel of-

## Tiens, le projet R3 a fait l'unanimité

**3° CORRECTION DU RHÔNE ► Tous les les députés se sont déclarés favorables au financement des opérations de sécurisation entre Sierre et Le Bouveret. Le canton devrait payer 16 des 53 millions nécessaires.**

## PASCAL GUEX

Cent trois voix pour, aucune contre, ni abstention: comme une vague de fond, la 3e correction du Rhône a tout emporté sur son passage hier. Etonnant pour ce projet R3 qui venait, quelques minutes plus tôt, de forcer le conseiller d'Etat Jacques Melly à faire marche arrière et à retirer de l'ordre du jour une demande d'acquisition de terrains «à l'amiable» concernant ce même dossier. Mais il est vrai que là il s'agissait de débattre de mesures urgentes et prioritaires...

## Sept mesures, dix chantiers

Aucun député ne s'est donc opposé à ce plan d'actions sécuritaires devisé à 53 millions de francs. Un plan qui ne concerne que des mesures «visant l'amélioration rapide de secteurs où des habitations construites directement au pied de digue restent sous la menace d'une rupture». Ces sept mesures anticipées nécessiteront en fait l'ouverture de neuf chantiers sur la rive gauche – entre Sion et Le Bouveret – contre un seul secteur sur la rive droite, celui des Îles Falcon et Swiss Plage à Sierre. Impossible pour l'heure de connaître l'étalement et le calendrier de ces travaux. Seule certitude: ce dossier étant considéré comme «un projet standard d'œuvre d'utilité publique engendrant une dépense ordinaire», le soutien unanime apporté par le Parlement ne sera pas soumis au référendum facultatif.

Ce qui ne manquera pas de réjouir le conseiller Jacques Melly mais aussi plusieurs députés montés hier à la tribune pour insister sur la nécessité et l'urgence d'intervenir pour sécuriser les rives du fleuve. A l'image du socialiste du Haut Norbert Minnig, que les dernières crises ont convaincu «de la nécessité d'une accélération de cette correction du Rhône». Même constat chez Jean-Daniel Bruchez (PDC du Bas) qui a souligné «l'intérêt prioritaire de la sécurité des riverains» ou encore de Philipp-Mathias Bregy (PDC du Haut) pour qui cette 3e correction «ne doit souffrir d'aucun retard».

L'UDC et son chantre de la solution de l'approfondissement Albert Pitte-



Avec le soutien massif du Grand Conseil, ce sont 53 millions de francs qui devraient bientôt être investis pour sécuriser les rives du Rhône, entre Sierre et Le Bouveret. Rien que sur ce secteur de Sion, il est prévu d'injecter 5,25 millions en travaux de génie civil sur un tronçon à risques de 2,1 kilomètres. FRANÇOIS PERRAUDIN

## 53 MILLIONS POUR DES MESURES URGENTES

lourd étant restés muets hier, les principales réserves sont venues des rangs libéraux-radicaux. Willy Giroud a certes convenu qu'on ne doit pas badiner avec la sécurité. Ce qui ne l'a pas empêché à déverser une vague de critiques à l'encontre du gouvernement. Le GLR a ainsi reproché la légèreté du message adressé aux députés, l'absence d'études ou encore la précipitation de l'Exécutif qui aurait dû attendre la décision imminente du Conseil fédéral sur le taux de subventionnement. Willy Giroud allant même jusqu'à suggérer à Jacques Melly de carrément changer le chef du projet Rhône. Des critiques balayées par le chef du Département des transports de l'équipement et de l'environnement. «Nous aurions aussi pu attendre les prochaines inondations pour agir...»

«Ce n'est certes encore pour l'heure qu'une estimation, mais l'Etat a chiffré le coût de ces travaux de mesures anticipées à 53 millions de francs, soit 35,6 millions pour les travaux, 9 millions au chapitre des divers et imprévus; 5,3 millions de mesures compensatoires nature et 3,5 millions d'études. Car la gestion de ce dossier incombe à l'Etat du Valais, mais pas seulement. En fait, le canton sait pouvoir compter sur la manne fédérale pour mener à bien ces opérations de sécurisation. «Le taux attendu de la subvention fédérale est au minimum de 65% des travaux reconnus.» Dans son message adressé au Parlement, le Conseil d'Etat table également sur l'appel à contribution des tiers dont il fixe la part, sur proposition de la Commission rhodanique. «La part communale est de 20% des coûts restants, déduction faite de cette contribution des tiers, mais au maximum de 5% des coûts totaux.» Au final, le canton à la charge de l'Etat du Valais ne devrait donc pas dépasser les 16 millions de francs, soit les 30% de la facture globale.

## LE GRAND CONSEIL UNANIME À SOUTENIR LES ÉTAPES VALAISANNES DU TOUR DE FRANCE

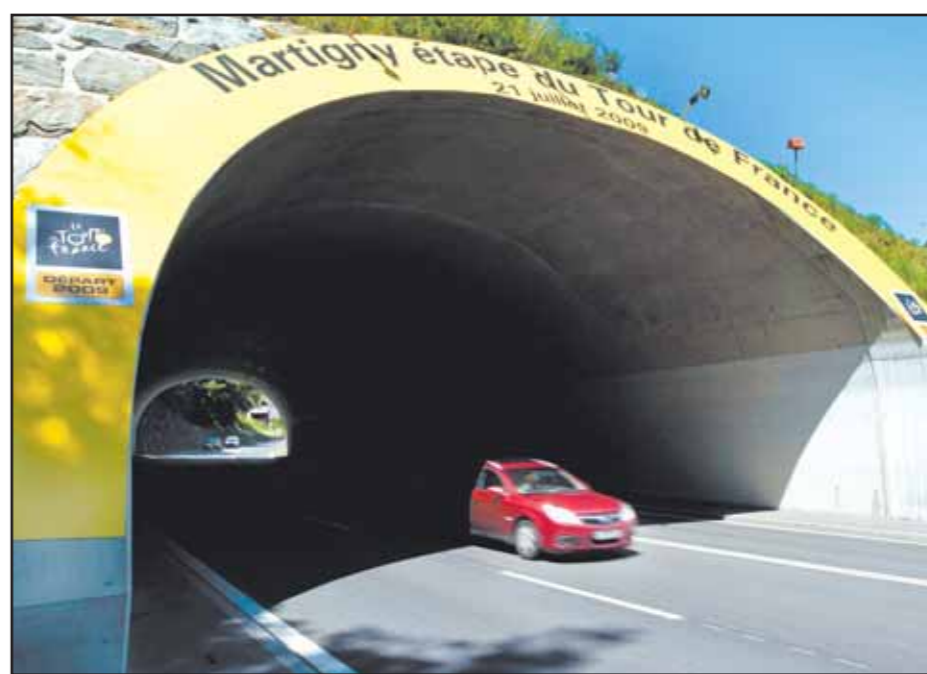
## 460 000 francs pour... doper le tourisme

Comme un seul homme, le Parlement a décidé de rouler à fond pour le Tour de France. Ou plutôt pour les organisateurs de la parenthèse valaisanne de cette manifestation monstre, le troisième plus important événement de la planète sport, après les Jeux olympiques d'été et le mondial de football. Hier, tous les groupes du Grand Conseil ont ainsi accepté d'entrer en matière sur l'octroi d'un crédit supplémentaire destiné à soutenir le passage du Tour à Verbier et Martigny, les 19, 20 et 21 juillet prochain.

Maillot jaune de leader sur les épaules, le régional de l'étape Laurent Bärcher (libéral-radical) a eu beau jeu de rappeler l'impact impressionnant du TDF. «Si l'on se réfère aux chiffres de 2008, le Tour de France c'est une caravane de 4500 personnes qui se déplace tous les jours dont plus de 1500 journalistes représen-

tant 372 journaux ou 77 agences photos.» Pour la région du Grand-Martigny, ce sont déjà 2000 lits de réservés et plus de 100 000 visiteurs attendus le long des routes. Ce sont aussi des millions de téléspectateurs prêts à tomber sous le charme de notre canton durant les 10 heures de direct consacrées à cette parenthèse valaisanne. «C'est surtout un coût infime par rapport à des retombées directes et indirectes énormes.» Des arguments repris en chœur par tous les autres intervenants et par le conseiller Jean-Michel Cina, heureux de voir le TDF venir doper le tourisme valaisan.

Ces 460 000 francs supplémentaires sortis des caisses de l'Etat permettront de financer les interventions de la police cantonale (183 000 francs), du service des routes et des cours d'eau (150 000 francs), de la protection ci-



Un portique a été installé sur la route du Grand-Saint-Bernard à la hauteur du tunnel du Tiercelin, entre Martigny et Bovernier. HOFMANN

vile (69 000 francs) ainsi que de l'organisation cantonale valaisanne des secours (58 000 francs). Le

Conseil d'Etat avait déjà octroyé un montant forfaitaire de 300 000 francs prélevé sur le budget ordi-

naire et réparti à part égale entre le Fonds du sport et le Service du développement économique. PG

ROUTE DES ILETTES  
Un déclassement passe par le Parlement

«Le projet de déclassement de la route des Ilettes n'est pas encore clairement défini. De toute façon, une telle décision relève de la compétence du Grand Conseil.» Jacques Melly a levé hier une partie du voile sur l'avenir de la route des Ilettes qui relie Monthey à Massongex. «Cette liaison fait l'objet d'un projet de reconstruction complète – avec trottoir et piste cyclable – devisée à 2,5 millions.» Jacques Melly a révélé que ce dossier sera présentée au Grand Conseil cette année encore, afin que les travaux puissent débiter en 2010. Le conseiller d'Etat a ainsi pu rassurer autant que faire se peut Jean-Dieter Roch. L'élui du PDC du Bas s'était inquiété par voie d'interpellation de l'avenir de cette liaison routière entre Massongex et Monthey. «Le risque est grand que la route des Ilettes soit déclassée. Les routes cantonales reliant Massongex à Monthey, soit par le carrefour des Tardys, soit par la route des Ilettes ont toutes deux, bien que parallèles, une importance vitale, pour la commune de Massongex notamment.» Le député chablaisien avait ainsi demandé au Conseil d'Etat notamment quand les travaux devaient être exécutés et si le règlement de la facture était de la compétence du Grand Conseil.

CONDUITE DE REJET DES EAUX  
4,8 millions pour la commune de Sion

Pas de remarque; aucune demande de parole lors du débat final pour aboutir à un vote unanime (99 oui, 0 non, 0 abstention): le projet de conduite de rejet des eaux avec pompage jusqu'au Rhône a rallié tous les suffrages hier au Grand Conseil. En acceptant de débiter un crédit de 4,851 millions, les députés ont donné le feu vert à une réalisation devisée à 14,7 millions de francs et qui doit assainir le réseau de collecteur des eaux de l'avenue France et du fond de la rue de Lausanne à Sion. Un secteur considéré comme le plus critique de la capitale, toutes les eaux s'y concentrant pour prendre la direction de la station d'épuration de Châteauneuf. Des caves ont été régulièrement inondées et lors de fortes pluies, l'eau de l'émissaire principal remonte jusque sur la chaussée. D'où l'option de dériver les eaux pluviales de cette zone directement au Rhône. Notamment grâce à une station de pompage riche de six pompes. PG